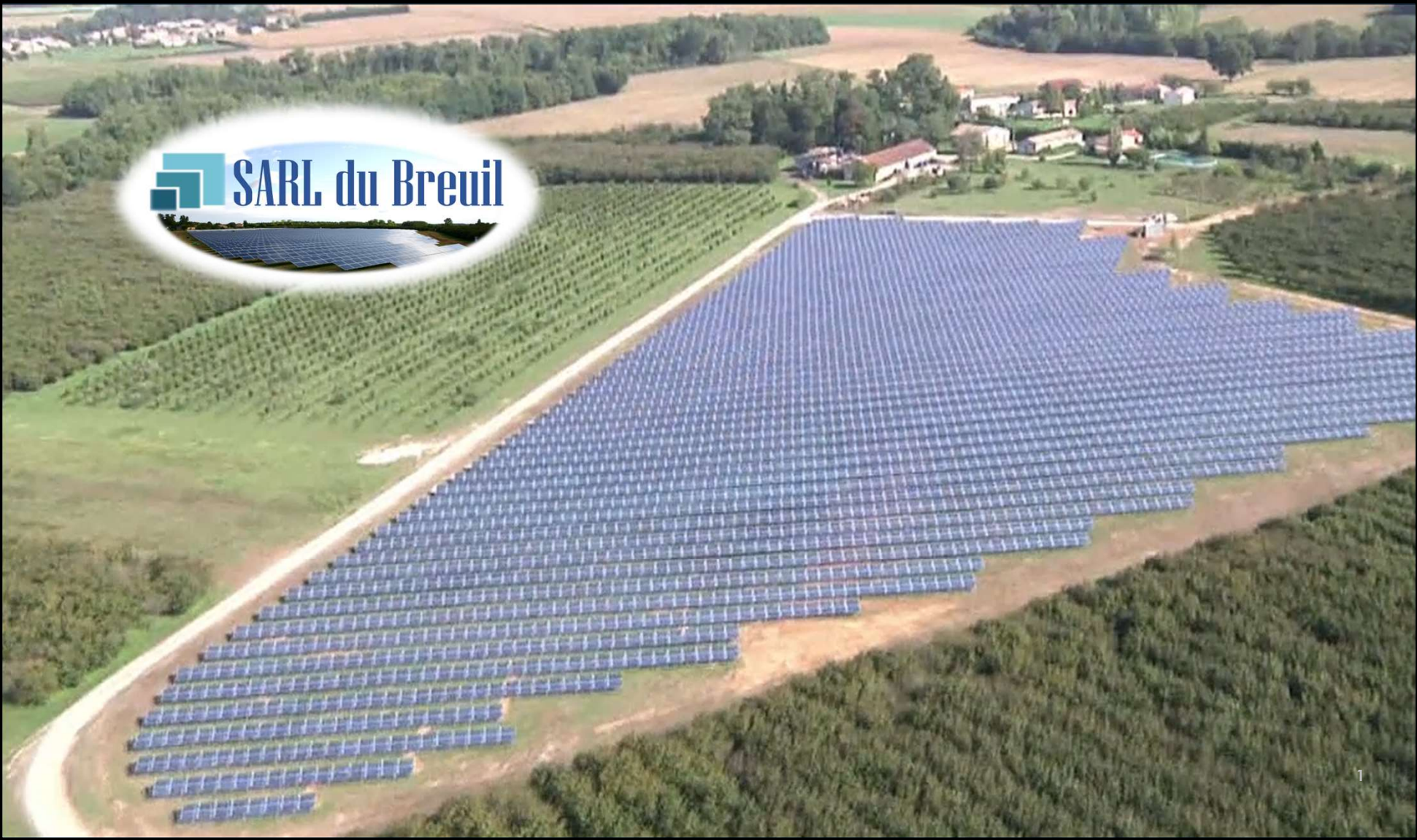




SARL du Breuil

The image is an aerial photograph of a large-scale solar farm. The solar panels are arranged in neat, parallel rows across a field. To the left of the solar farm is a dense forest, and to the right is a residential area with several houses and a swimming pool. The background shows more fields and trees under a clear sky. A logo for 'SARL du Breuil' is overlaid on the left side of the image, featuring a stylized blue and white icon and the company name in a serif font.

SOMMAIRE

1. La SARL du Breuil

2. Le projet de Reignac

- A. Le site
- B. Historique et planning du projet
- C. Itérations du projet
- D. Contexte d'implantation
- E. Eviter, réduire et compenser, nos engagements
- F. Description du projet
- G. Solution technique
- H. Enjeux socio-économiques pour le territoire

Sujets abordés au cours de la présentation :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte
- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site et un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables
- Les options de raccordement envisagées

3. Contacts

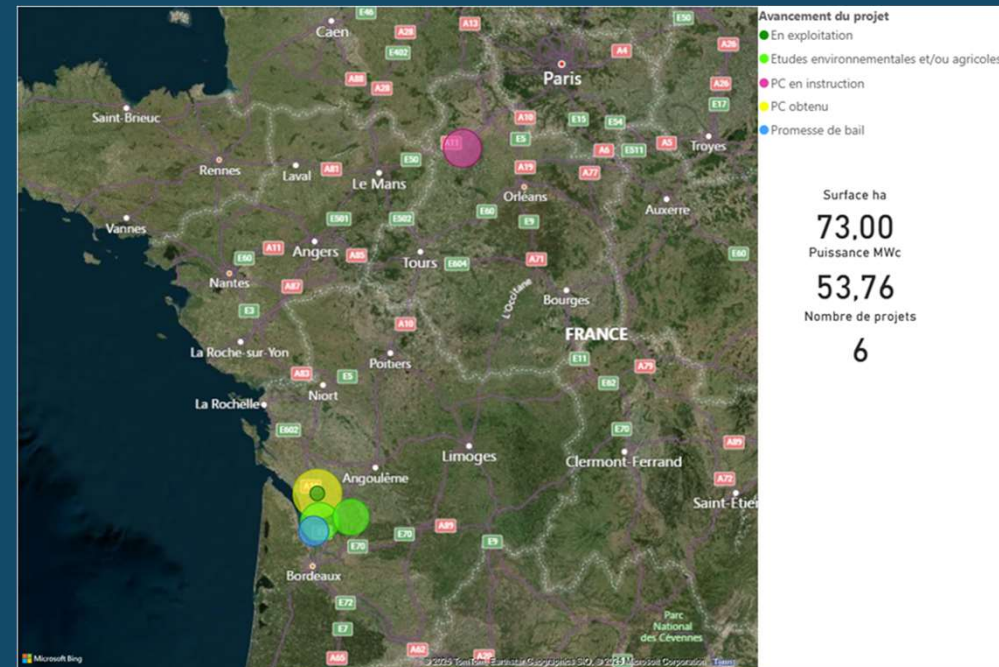
1. La SARL du Breuil

QUI SOMMES NOUS ?

- **M. Cardon** fonde en 2009 la SARL du Breuil, société ayant pour objectif de développer et exploiter une centrale photovoltaïque au sol sur son terrain, au Breuil, 17500 Guétières.
- **Mme Cardon**, fondatrice en 2022 de **Solegi**, ingénieure diplômée des Arts et Métiers (Bordeaux) et de l'IAE d'Aix-Marseille, a effectué son stage de fin d'étude chez TotalEnergies Renouvelables et s'associe maintenant au côté de la SARL du Breuil afin de développer de nouveaux projets ancrés dans le territoire.
- Depuis la mise en service de cette centrale, la SARL du Breuil en assure le bon fonctionnement et en optimise le rendement.
- Après quelques années d'exploitation stable, les associés ont décidé en 2020 de développer l'activité de la société en se lançant à nouveau dans le développement de projets photovoltaïques au sol.
- Elle possède actuellement de multiples projets au sol en cours de développement.

Ainsi, l'entreprise offre un partenariat fiable et indépendant avec des acteurs locaux pour produire de l'énergie locale à faible coût, faible impact environnemental et participe ainsi à l'autonomie énergétique de nos territoires.

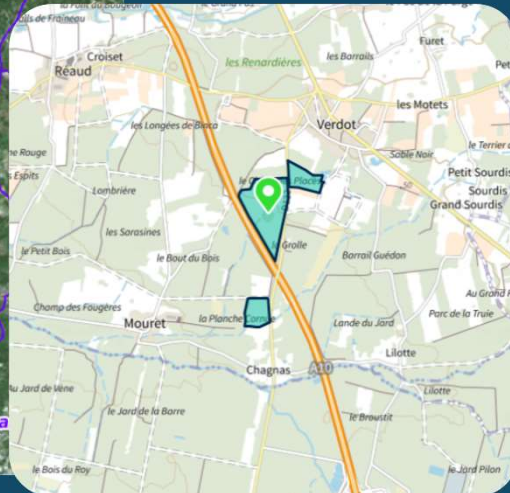
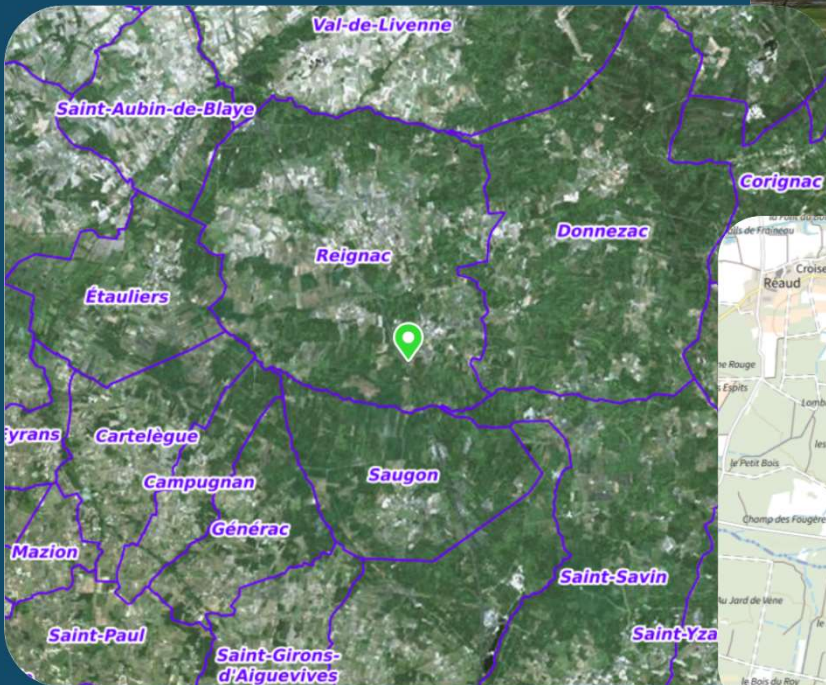
Centrale photovoltaïque au sol de 1,46 MWc
1 mois de construction
Mise en service le 15/09/2011



2. Le projet de Reignac

A. LE SITE

Le terrain est situé au sud est de la commune de Reignac (33860) en Gironde.

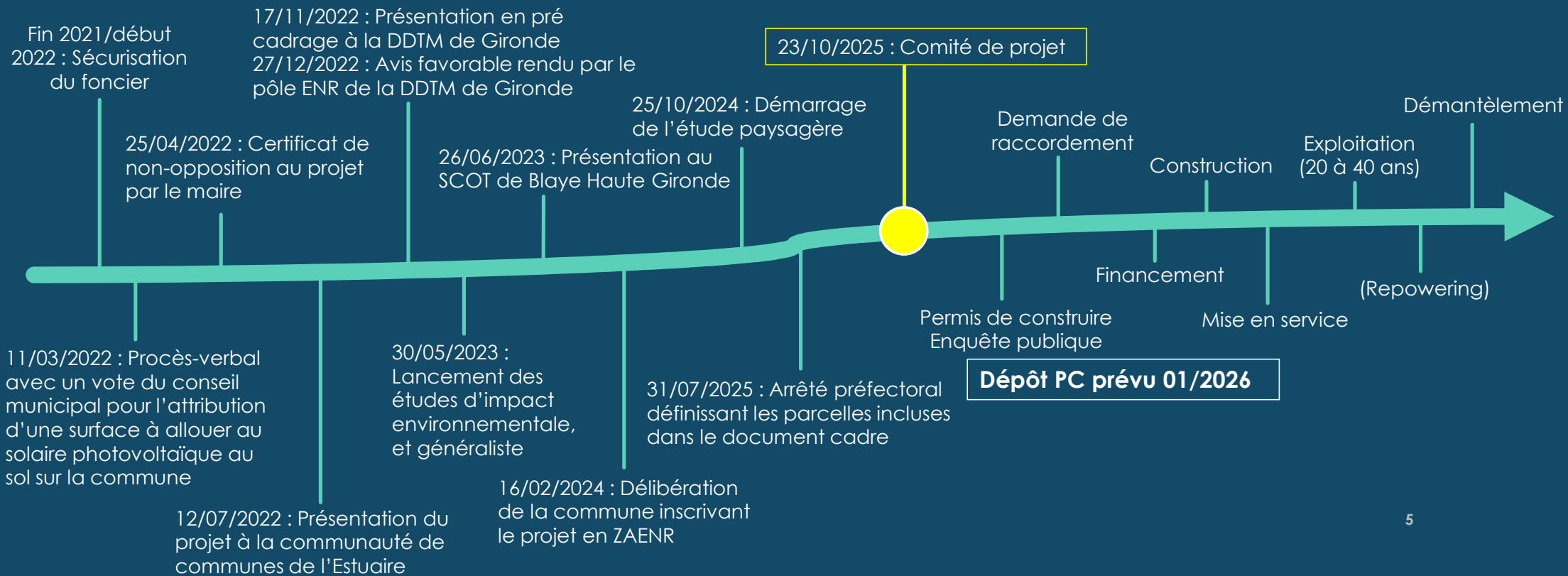


Le site est situé le long de l'autoroute A10, sur une surface enherbée non exploitée pour l'agriculture depuis plus de 10 ans.

Dans le cadre de la PPE, installer une centrale photovoltaïque au sol est une solution de reconversion qui permet de revaloriser le site en produisant de l'énergie renouvelables décarbonnée.

2. Le projet de Reignac

B. HISTORIQUE ET PLANNING DU PROJET



2. Le projet de Reignac

C. ITÉRATIONS DU PROJET

Choix du site :

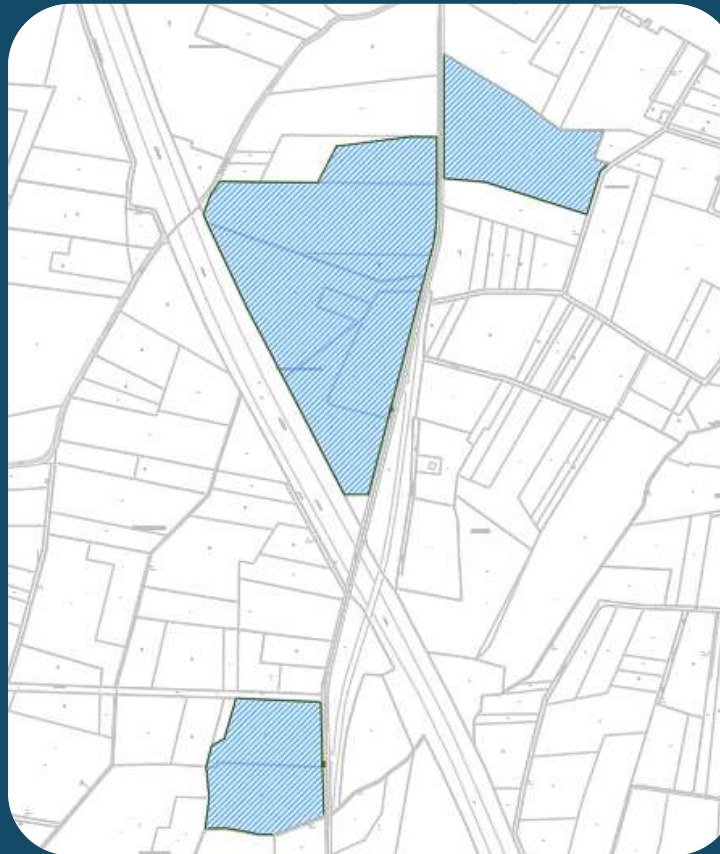
La moitié sud de la zone nord et la zone sud sont enherbées depuis au moins 20 ans. Les propriétaires précisent que la moitié nord de la zone nord et la zone nord est ont été cultivées en asperge pendant 9 ans par un locataire, jusqu'en 2011, et la culture a été abandonnée par celui-ci du fait du très faible rendement de ces parcelles. Les parcelles sont inexploitées depuis avant 2013. L'aire d'étude n'a jamais été soumise à la PAC.



1950



05/2024



V1 du projet : 17,5 ha



V2 du projet : 14,3 ha
Application des recommandations
suite aux premières concertations

2. Le projet de Reignac

D. CONTEXTE D'IMPLANTATION

Aire d'étude



Récapitulatif

Commune	Document d'urbanisme en vigueur	Zonage concerné par le projet	SCoT
Reignac	Carte communale, PLUiH en cours	ZnC	Validé depuis 2020

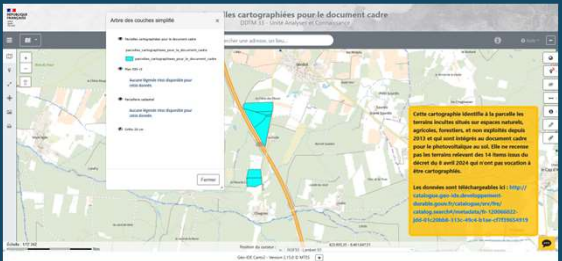
Lieu-dit	Section	N°	Surface
Bas de la Chapelle	ZV	115	3 ha 40 a 00 ca
Bas de la Chapelle	ZV	116	51 a 50 ca
Le Chagne des Places	ZT	236	2 ha 97 a 70
Bas de la Chapelle	ZV	112	1 ha 80 a 00 ca
Le Chagne des Places	ZT	237	3 ha 41 a 40 ca
Chanias-Ouest	ZT	267	1 ha 60 a 25 ca
Chanias-Ouest	ZT	268	1 ha 69 a 44 ca
TOTAL			15 ha 39 a 79 ca

i. Contexte territorial

L'aire d'étude est localisée (AEI) sur la commune de Reignac (33860), en Gironde (33), au sein de la région Nouvelle Aquitaine. Elle s'étend sur une surface parcellaire de 15,4 hectares. La zone d'implantation est clôturée est de 11 ha.

La commune de Reignac fait partie de la Communauté de Communes de l'Estuaire et relève du Schéma de Cohérence Territoriale de la Haute Gironde Blaye-Estuaire. Le président précise que le Scot « relève [...] le défi environnemental et climatique. Il [...] porte le développement des énergies renouvelables. ».

Le projet a été délibéré par la commune pour faire partie des ZAENR.
Le projet est ciblé dans le document cadre de la chambre d'agriculture arrêté le 31/07/2025.



Occupation du sol – L'AEI se compose de surfaces enherbées.

Topographie – L'AEI prend place sur des terrains relativement plats. L'analyse de la carte des pentes confirme l'absence d'accident topographique majeur au sein du site d'étude.

Hydrographie – L'AEI est hors zone inondable. Elle contient deux petites mares. Un fossé longe le sud de la parcelle sud, et un autre a été créé dans la parcelle nord.

Servitudes d'utilité publique (SUP) – Les parcelles concernées ne semblent pas être grevées par des SUP.

2. Le projet de Reignac

D. CONTEXTE D'IMPLANTATION

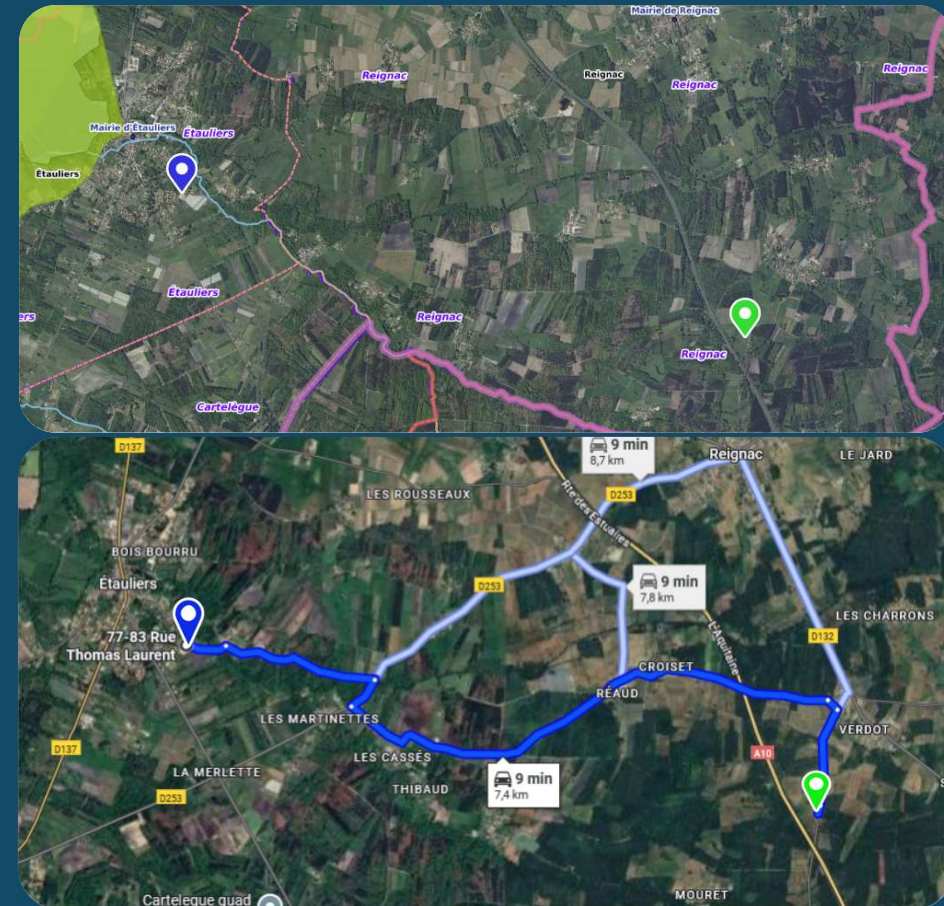
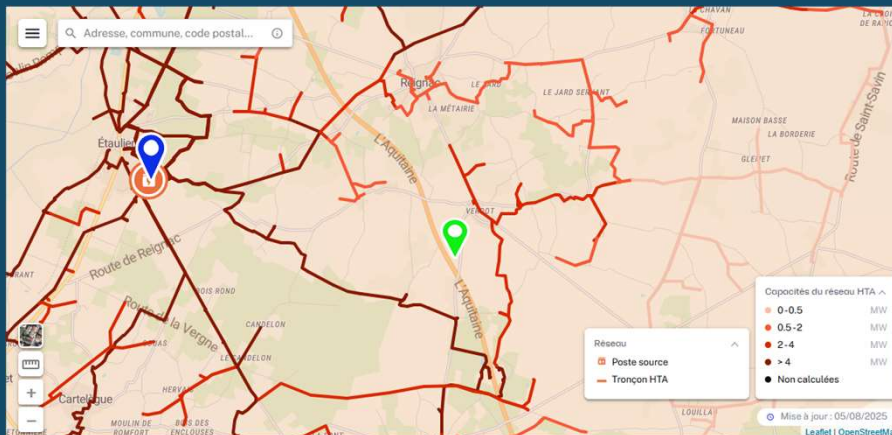
ii. Contexte de raccordement :

Nous prévoyons de raccorder le projet au poste source est situé à 7,4 km par les routes à l'est de l'AEI (Etauliers). Il s'agit du scénario le plus probable. D'après caparéseau, la « capacité de transformation HTB/HTA restante disponible pour l'injection sur le réseau public de distribution » est de 18,1 MW.

Cependant, les scénarios de raccordement finaux peuvent être proposés par ENEDIS seulement après obtention des autorisations d'urbanisme.

La production d'électricité par cette technologie renouvelable permettrait d'alimenter environ 2 800 foyers (calcul effectué à partir de la production estimée par PVGIS).

-  Le projet
-  Poste source ENEDIS



2. Le projet de Reignac

D. CONTEXTE D'IMPLANTATION

iii. Contexte patrimonial et paysager :

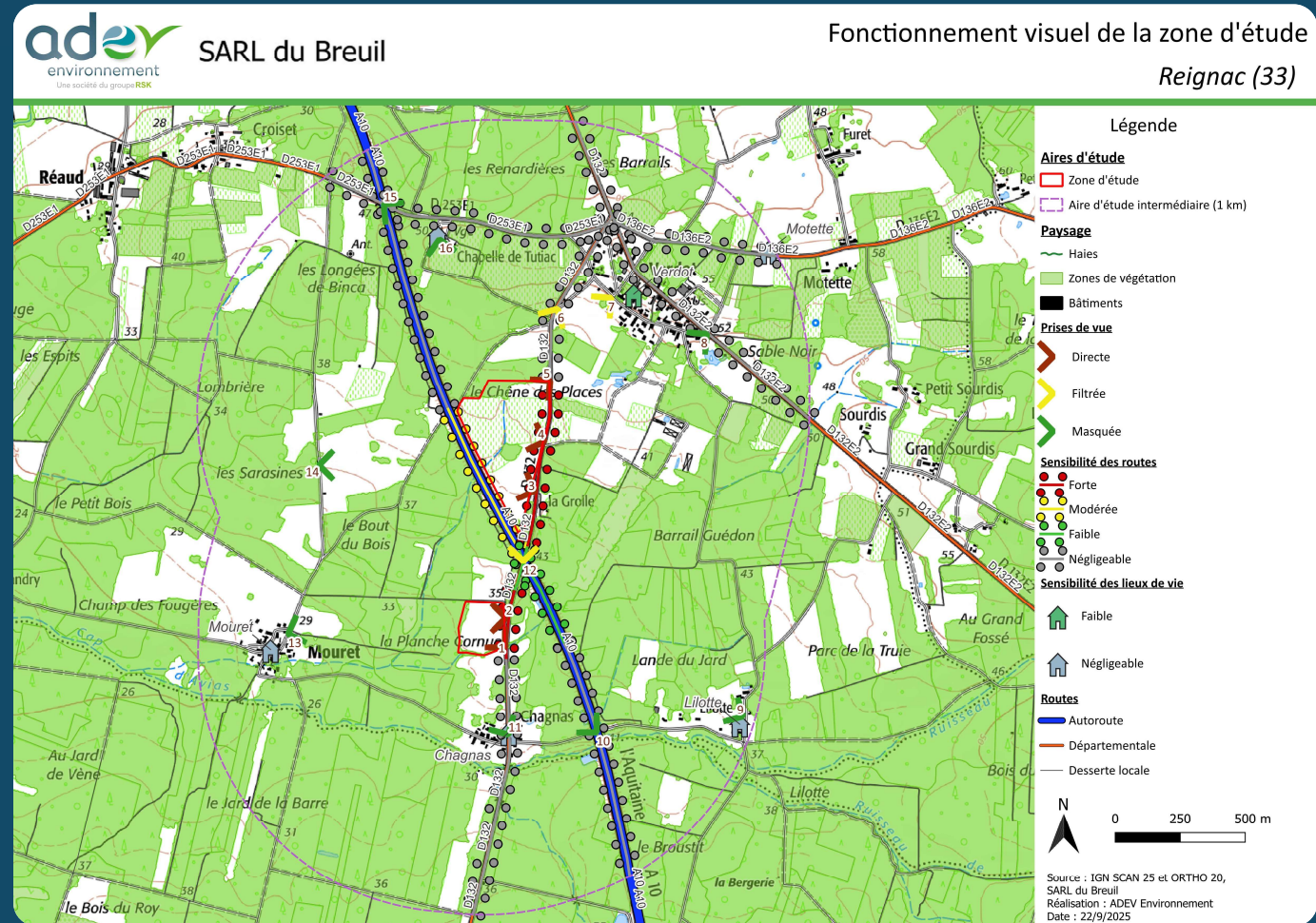
Le site a très peu de vis-à-vis.

Les sensibilités paysagères depuis les hameaux sont jugées négligeables à faibles par l'étude paysagères, modérées à fortes depuis les axes routiers qui bordent le site.

Les sensibilités patrimoniales vis-à-vis du site sont jugées nulles à négligeable.

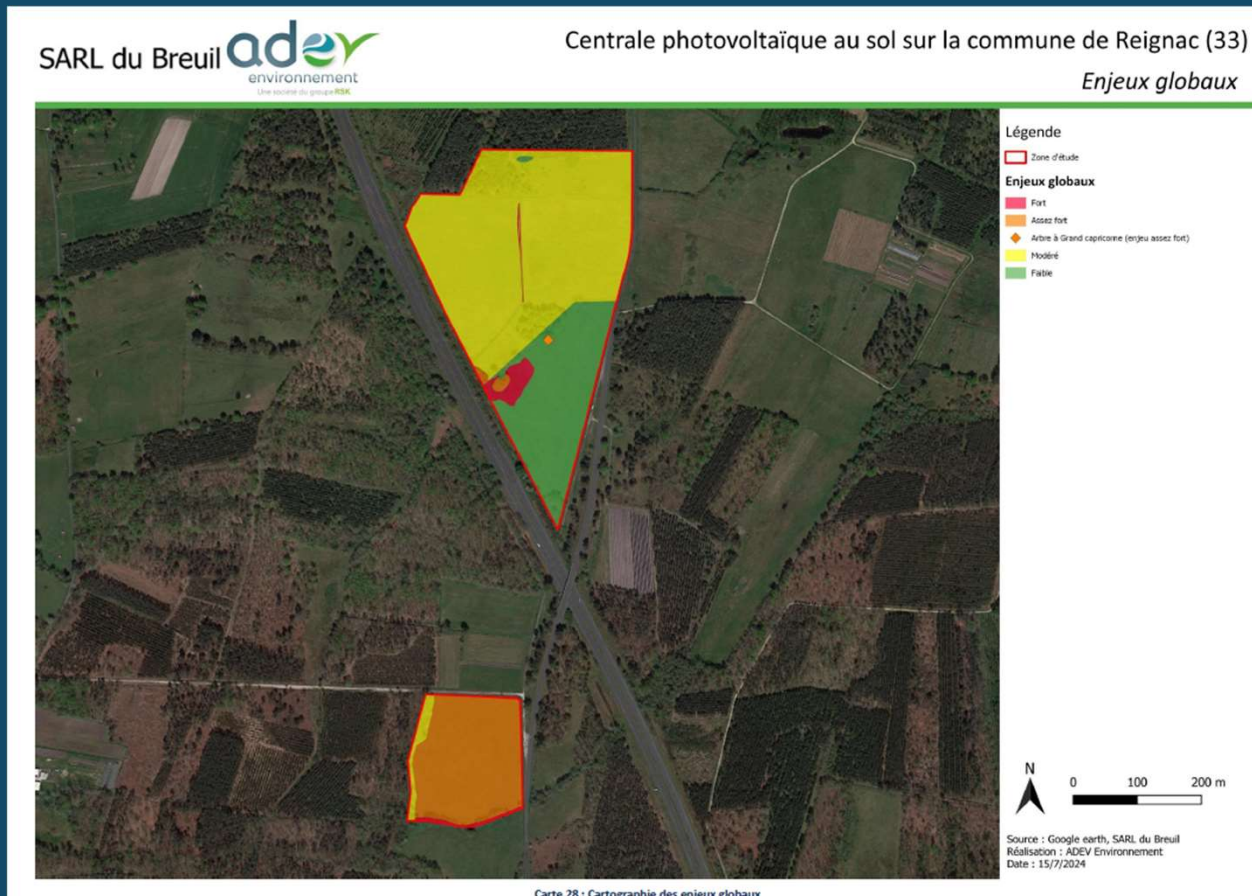
Hameau du Verdout
derrière la végétation

Vis-à-vis avec le
hameau du
Verdot depuis l'AEI



2. Le projet de Reignac

D. CONTEXTE D'IMPLANTATION



i. Contexte environnemental et enjeux

Les inventaires faune/flore quatre saisons ont été réalisés et ont relevé des enjeux variables sur le site.

Habitat : Les enjeux habitats sont assez forts dans la zone sud, maintenant répertoriée en Natura 2000, aux abords de la mare et le long des fossés. Les lisières sont à enjeu modéré. Ils sont faibles ailleurs.

Faune : Un arbre favorable pour le grand capricorne a été identifié, la moitié nord de la zone nord est à enjeu modéré, du fait de sa fonctionnalité pour l'avifaune et un lépidoptère notamment.

Flore : Les enjeux flore sont faibles sur l'ensemble de la zone d'étude.

ZH : Des zones humides sur critère floristique ont été identifiées le long de fossés et sur une zone au bord de l'autoroute (enjeux assez forts à forts).

2. Le projet de Reignac

E. EVITER, RÉDUIRE ET COMPENSER, NOS ENGAGEMENTS

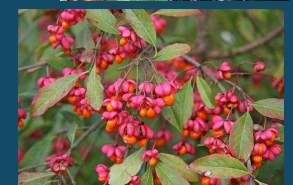
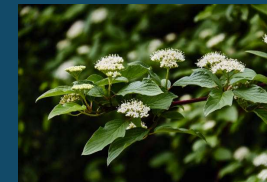
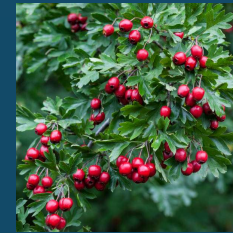
Impact paysager :

- haies le long des routes (strate arborée et/ou strate arbustive)
- hauteur maximale des panneaux solaires limitée pour restreindre l'impact paysager

Impact environnemental :

- fossé évité avec retrait de l'aire d'implantation clôturée de plusieurs mètres au sud de la zone sud
- réversibilité totale de l'installation, entièrement démontable après la fin de l'exploitation du fait d'une structure fondée sur des pieux battus

Ces mesures seront bien évidemment précisées avec la réalisation des études d'impact.

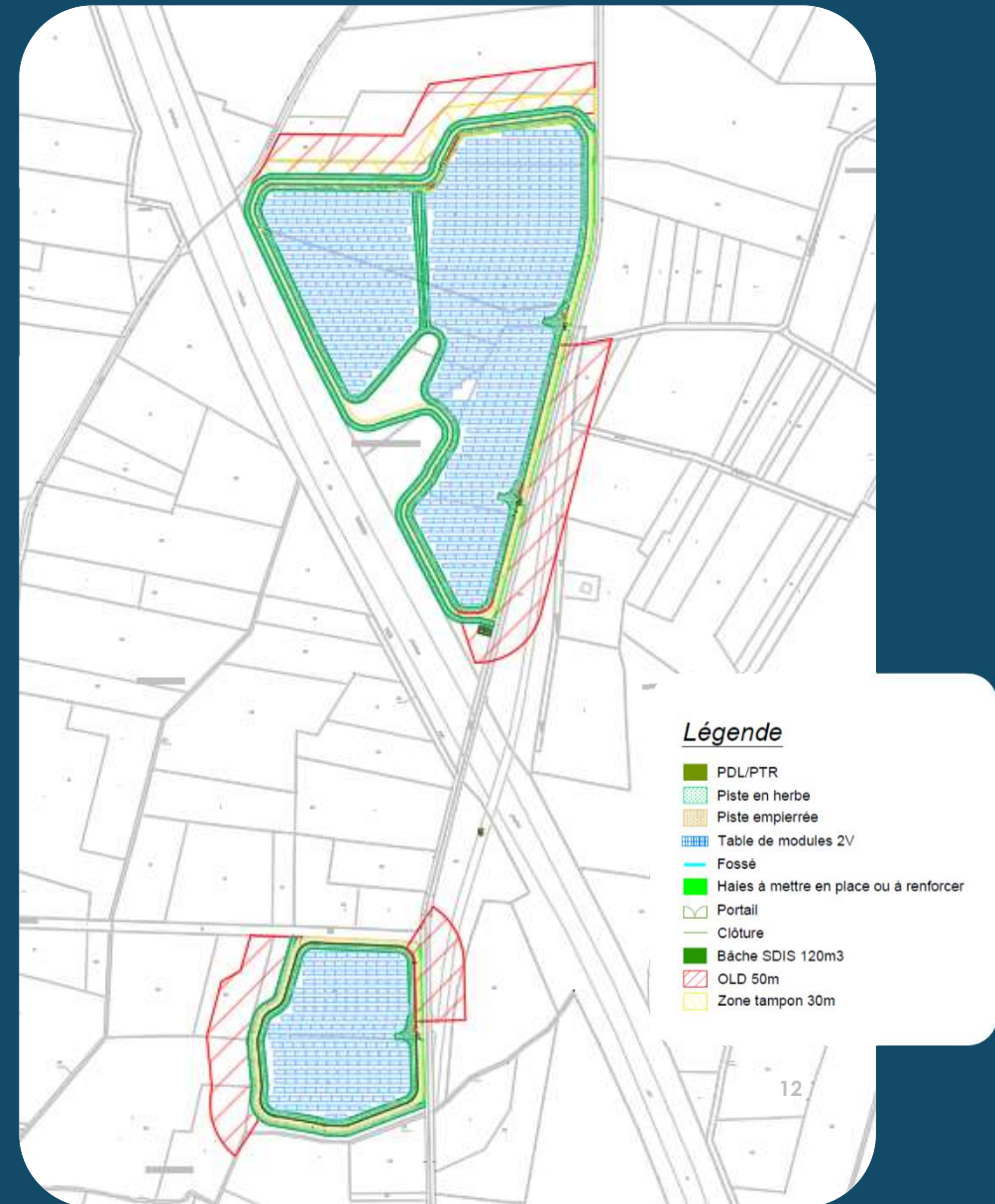


2. Le projet de Reignac

F. DESCRIPTION DU PROJET

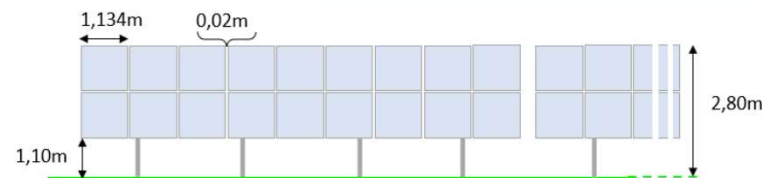
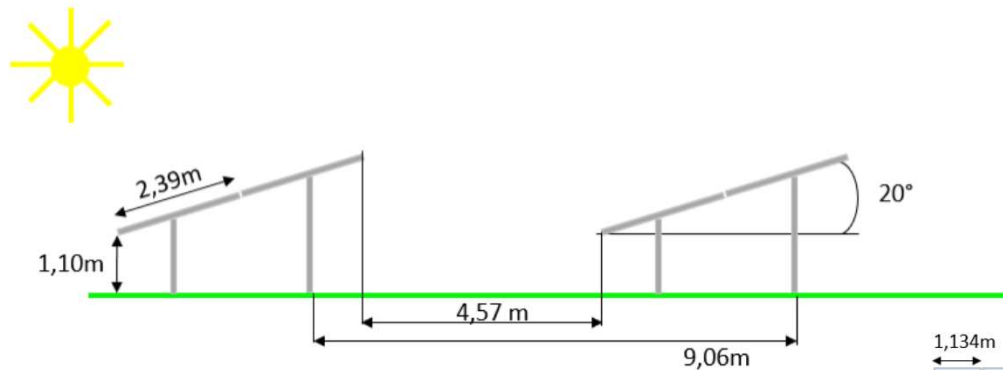
L'implantation des panneaux sera orientée face au sud. Ils seront inclinés de 20°. La surface définie pour ce projet permettrait d'installer 10,48 MWc sur 11,02 ha.

Latitude	45,208653
Longitude	-0,505217
Surface clôturée	11,02 ha
Nombre panneaux	16 902
Puissance / panneaux	620 Wc
Inclinaison structure	20°
Productible (kWh/kWc)	1 248 kWh/kWc
Production annuelle	13 104 MWh/an
Puissance installée	10,48 MWc
Puissance injectée	8 920 kVA



2. Le projet de Reignac

G. SOLUTION TECHNIQUE



Installation non artificialisante au sens du décret et arrêté du 29/12/2023

Maintien du couvert végétal

Installation réversible

Point bas à 1,10m

Inter rang > 2m

Pieux métalliques battus

Grillage non occultant

Pistes empierrées perméables

Les modules photovoltaïques sont recyclables 94,7% par Soren, en France. Ils pourront également être recyclés à Saint-Loubès (33).



2. Le projet de Reignac

H. ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES POUR LE TERRITOIRE

Collectivités territoriales

Collectivité	Commune	EPCI	Département	TOTAL
1. Taxe IFER	7 424 €/an	18 560 €/an	11 136 €/an	37 120 €/an

*Pour la taxe IFER, les taux de répartition entre la commune et les autres collectivités peuvent être modifiés par délibération du conseil communautaire.
3542€/MWc raccordé/an*

- 2. Taxe d'aménagement
- 3. Contribution Economique et Territoriale

Acteurs particuliers

- Loyers
- Prestations d'entretien de la végétation
- Prestations d'entretien électrique

3. Contacts

CONTACT

M. CARDON THOMAS

LE BREUIL,

17500 GUITINIÈRES

CARDON@BREUIL.EU

06 74 67 54 88

M. CARDON CLEMENCE

LE BREUIL,

17500 GUITINIÈRES

CLEMENCE.CARDON@BREUIL.EU

06 52 80 29 61